

2011 Troisième niveau Reprise 3

NO.

Objectif: L'exécution de cette reprise doit démontrer que le cheval, ayant développé un équilibre avec une élévation du garrot exigé au Deuxième niveau, présente maintenant un niveau supérieur d'engagement, plus particulièrement dans les allures allongées. Les transitions des allures rassemblées aux allures moyennes et allongées sont bien nettes et effectuées avec un bon engagement. Le cheval doit être stable sur la main et démontrer un niveau de rectitude, d'incurvation, de souplesse, d'engagement, d'équilibre et de légèreté de l'avant-main plus élevé qu'au Deuxième niveau.

CONDITIONS:

Manège: Standard

Durée moyenne: 6 min.

(De l'entrée en A jusqu'à l'arrêt final)

Nombre maximal de points possibles: 390

NOTE AU LECTEUR : Ne pas lire le texte entre parenthèses.

Port de la bride facultatif

		Coefficient					
	REPRISE	IDÉES DIRECTRICES	POINTS	▼	TOTAL	REMARQUES	
1	A X	Entrer au trot rassemblé. Arrêt. Salut. Rompre au trot rassemblé.					
2	C HXF F-K	Piste à main gauche. Trot moyen. Trot rassemblé.					
3	K-E	Épaule en dedans à droite.					
4	E-X X-B	Demi-cercle à droite de 10m. Demi-cercle à gauche de 10m.					
5	B-G C	Appuyer à gauche. Piste à main droite.		2			
6	MXK K-A	Trot allongé. Trot rassemblé.					
7		(Transitions en M et K)					
8	A	Arrêt. Reculer de 4 pas. Poursuivre au trot rassemblé.		2			
9	F-B	Épaule en dedans à gauche.					
10	B-X X-E	Demi-cercle à gauche de 10m. Demi-cercle à droite de 10m.					
11	E-G C	Appuyer à droite. Piste à main gauche.		2			
12	Entre C et H H Entre G et M	Pas moyen. Tourner à gauche. Raccourcir la foulée et demi-tour sur les hanches à gauche. Poursuivre au pas moyen.					
13	Entre G et H M	Raccourcir la foulée et demi-tour sur les hanches à droite. Poursuivre au pas moyen. Tourner à droite.					
14		(Pas moyen) HG(M)G(H)GMR					
15	R-V V-K	Pas allongé. Pas moyen.		2			
16	Avant K K	Raccourcir la foulée du pas. Galop rassemblé à gauche.					
17	F-X X-I	Appuyer à gauche. Tout droit.		2			
18	Entre I et G C	Changement de pied en l'air. Piste à main droite.					
19	M-F F-K	Galop moyen. Galop rassemblé.					
20	K-X X-I	Appuyer à droite. Tout droit.		2			
21	Entre I et G C	Changement de pied en l'air. Piste à main gauche.					
22	H-K K-A	Galop allongé. Galop rassemblé.					
23		(Transitions en H et K)					
24	A X	Doubler dans la longueur. Trot rassemblé.					
25	G	Arrêt. Salut.					

Quitter la carrière en A au pas rênes longues.

PAS POUR L'USAGE EN COMPÉTITION

NOTES D'ENSEMBLE:			
ALLURES (franchise et régularité).		1	
IMPULSION (désir de se porter en avant, élasticité des foulées, souplesse du dos et engagement de l'arrière-main).		2	
SOUSSION (attention et confiance, légèreté et aisance des mouvements, soumission au mors, légèreté de l'avant-main).		2	
CAVALIER position et assiette.		1	
CAVALIER précision et effet des aides.			
HARMONIE entre le cavalier et le cheval.		1	
REMARQUES SUPPLÉMENTAIRES:		Sous-total: _____ Erreurs: (- _____) Total des points: _____ (Max: 390)	

PAS POUR L'USAGE EN COMPÉTITION



2011 Troisième niveau Reprise 3



Nom du concours	
Date du concours	
Nom et numéro du cheval	
Nom du cavalier	
Note finale	
Points	Pourcentage
Nom du juge	



© 2011 United States Equestrian Federation, Inc. (USEF) Utilisation réservée au Canada. Reproduit avec l'autorisation de l'USEF. Tous droits réservés. La reproduction sans autorisation est interdite par la loi. L'USEF ne se tient pas responsable des erreurs et omissions dans la publication ou l'utilisation non autorisée de ses documents protégés par un copyright.

Les reprises de CH allant jusqu'au Premier niveau, celui-ci y compris, peuvent être utilisées lors de concours provinciaux sanctionnés dans les provinces participantes. Les frais d'utilisation de la reprise sont de 15 \$ payables à Canada Hippique (veuillez consulter la politique en ce qui a trait aux frais d'utilisation des reprises).

Les reprises de CH ne peuvent être utilisées lors de concours non sanctionnés par CH dans les provinces non participantes et ce, quelles que soient les circonstances. Tout concours non sanctionné par CH dans une province non participante, réputé avoir utilisé les reprises de CH fera l'objet de poursuites judiciaires de la part de CH.

Tout juge de dressage acceptant sciemment une invitation de séjéger en tant que juge à un concours non sanctionné de CH dans une province non participante, ou sont utilisées les reprises de CH, fera l'objet de mesures disciplinaires imposées par le comité des officiels de DC.